

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

LA PLUME DU RELAIS

Avril, Mai et Juin 2018



Editorial

L'équipe du Relais vous propose ce trimestre un volet sur les besoins des tout petits pour réfléchir ensemble, de manière ludique, sur trois questions essentielles de leur développement et de l'accueil. En effet, vous êtes toujours nombreuses à vous questionner sur le moment le plus propice pour commencer l'apprentissage de la propreté ou sur l'accompagnement de l'enfant dans ses acquisitions motrices. Mais, la question qui revient sans aucun doute le plus souvent est celle de la pose des limites et de l'apprentissage des règles sociales.

Qu'en pensez-vous et qu'en pensent les spécialistes du développement ?

Un second volet sera dédié à l'actualité. Vous trouverez ainsi une information sur la hausse du net, sur la simplification des démarches IRCEM et une liste des sites utiles à consulter pour bien vous informer sur vos droits. Sans oublier bien sûr nos traditionnels livres coups de cœur.

Bonne lecture.

L'équipe du Relais

RELAIS PARENTS-ASSISTANTS MATERNELS
1 FAUBOURG DE MONTBÉLIARD
70400 HERICOURT TÉL : 03 84 36 60 66
MAGALI.MANTION@PAYSHERICOURT.FR

pays
d'Héricourt
communauté de communes



Informations pratiques **A vos crayons et place aux quiz !**

L'apprentissage de la propreté



1 / En moyenne, à partir de quel âge un enfant est prêt à aller sur le pot ?

A / Chaque enfant est différent mais l'apprentissage de la propreté débute en moyenne entre 20 et 24 mois.

B / Dès qu'il marche, il est en mesure de devenir propre.

2 / Qu'en est-il de la propreté nocturne ?

A / Elle intervient en même temps que la propreté de jour.

B / Elle apparaît en moyenne quatre à six mois plus tard.

3 / Si l'enfant choisi son pot il ira plus facilement dessus ?

A / En cas de refus, un pot de son héros préféré peut pourquoi pas lui donner envie.

B / Ça peut l'encourager mais le pot n'est pas un jouet.

4 / Insister alors qu'il refuse d'aller sur le pot, c'est :

A / Indispensable pour que le déclic se produise un jour.

B / Le signe qu'il n'est pas prêt, tout simplement.

5 / Faut-il obligatoirement être propre pour aller à l'école ?

A / Oui.

B / Non.

6 / Il ne faut pas laisser l'enfant sur le pot plus de 5 à 10 minutes.

A / C'est vrai.

B / C'est faux.

7 / Lorsque l'enfant fait dans son pot il faut ...

- A / Faire comme si de rien n'était.
B / Le féliciter.

8 / L'apprentissage de la propreté peut être accéléré en retirant les couches.

- A / C'est vrai.
B / C'est faux.

9 / Il faut le mettre à heures fixes sur le pot pour lui donner de bonnes habitudes.

- A / C'est vrai.
B / C'est faux.

Réponses :**1 / Réponse A : Chaque enfant est différent mais l'apprentissage de la propreté débute en moyenne entre 20 et 24 mois.**

L'acquisition de la propreté ne peut se faire qu'à partir du moment où l'enfant a acquis la maturation neurologique nécessaire. Avant 18 mois, inutile d'y penser. Passé cet âge, et si vous le sentez prêt, proposez-lui le pot après les repas, sans le brusquer.

2 / Réponse B : Elle apparaît en moyenne quatre à six mois plus tard.

La propreté de nuit s'acquiert autour de 3 ans. Si les couches de l'enfant sont sèches plusieurs jours de suite le matin, il est alors possible de lui proposer de s'en passer. S'il mouille son lit ou son pantalon, surtout ne le grondez pas. Il a besoin d'encouragements !

3 / Réponse B : Ça peut l'encourager, mais le pot n'est pas un jouet.

Inutile d'en faire trop, l'enfant n'ira sur le pot que lorsqu'il sera prêt. Un pot rigolo ou original peut aider votre enfant à l'utiliser, mais il est inutile d'en faire trop. Ce n'est pas un objet de déco. Les pots gadgets sont inutiles.

4 / Réponse B : Le signe qu'il n'est pas prêt, tout simplement.

Si l'enfant refuse obstinément de s'installer sur le pot, assurez-vous qu'il n'a pas peur. En effet, certains tout-petits sont effrayés à l'idée de « perdre » quelque chose, voir de perdre un « morceau d'eux-mêmes » et se bloquent.

5 / Réponse B : Non.

L'enfant a encore quelques fuites de temps en temps ? Pas de panique. Les premières semaines, les petits accidents sont fréquents et les maîtresses compréhensives.

6 / Réponse A : C'est vrai.

Il est inutile de le laisser plus de 5 à 10 minutes sur son pot. Vous réessayeriez plus tard. Si vous utilisez ce moment agréablement, il se montrera enthousiaste pour retenter l'expérience. Lisez-lui une petite histoire, par exemple.

7 / Réponse B : Le féliciter.

Les félicitations sont les bienvenues ! Françoise Dolto disait qu'il fallait considérer les besoins d'un bébé comme un « cadeau ». Sans aller jusque-là, il est important de valoriser l'enfant et de l'encourager : « Bravo, c'est bien ! » Inutile cependant de réunir toute la famille pour applaudir l'exploit. L'acquisition de la propreté est une étape normale du développement. Ces félicitations lui permettront de quitter le monde des bébés sans nostalgie.

8 / Réponse B : C'est faux.

Ce serait vraiment pratique si tout était aussi simple, surtout si on a l'intention de mettre l'enfant à l'école à la rentrée ! Couche ou pas couche, si l'enfant n'est pas prêt pour la propreté, il fera en dehors du pot. Peu importe que cela soit par terre ou que son urine lui coule le long des jambes. Il en faut plus pour le gêner ! La seule solution : attendre.

9 / Réponse B : C'est faux.

Un enfant n'est pas un « petit animal » que l'on peut conditionner. Les besoins corporels ne se décrètent pas. Mieux vaut attendre qu'il exprime l'envie d'aller aux toilettes. Là seulement, il est vraiment prêt et vous serez dans le respect de son rythme.

La marche, comment ça marche ?

1 / En moyenne, à quel âge ont lieu les premiers pas ?

- A / 12 mois.
- B / 13 mois.
- C / 14 mois.

2 / Peut-on encourager bébé à faire quelques pas en l'entraînant par la main ?

- A / C'est tentant, mais cela ne sert à rien.
- B / C'est déconseillé car cela peut retarder le processus naturel de la marche.
- C / C'est recommandé, ça encourage l'enfant à se lancer.

3 / Lors de ses premiers pas, à quelle vitesse se déplace un enfant ?

- A / De 0,2 à 0,5 km/h.
- B / De 0,75 à 1, 5 km/h.
- C / De 2 à 2,5 km/h.

4 / A quel âge un enfant marche-t-il aussi aisément qu'un adulte ?

- A / A l'âge de 4 ou 5 ans.
- B / A l'âge de 7 ou 8 ans.
- C / Pas avant 9 ans.

5 / A partir de quand faut-il chausser un enfant ?

- A / Dès qu'il commence à se tenir debout et à s'agripper aux meubles.
- B / Dès qu'il fait deux ou trois pas à la suite.
- C / Rien ne presse, sa voûte plantaire doit d'abord s'habituer à ces nouvelles sensations.

6 / Il faut l'encourager.

- A / C'est vrai.
- B / C'est faux.

7 / Marcher droit ... il le fait :

- A / Dès le début.
- B / Il lui faut du temps.

Réponses :**1 / Réponse B : 13 mois.**

Il s'agit bien sûr d'une moyenne, car un enfant téméraire se lancera dès 10 mois quand un autre, moins pressé, se complaira dans la marche à quatre pattes.

2 / Réponse A : C'est tentant, mais cela ne sert à rien.

Bébé marchera quand il l'aura décidé, pas avant. S'il ne se lance pas maintenant, c'est que son cerveau ne parvient pas encore à régler son équilibre et que ses muscles ne sont pas suffisamment solides pour supporter son poids. Alors, patience !

3 / Réponse B : De 0,75 à 1, 5 km/h.

Alors qu'un adulte se déplace en moyenne à 5 ou 6 km/h, bébé effectue 20 à 40 cm par seconde, soit 0,75 à 1,5 km/h ! Une vraie petite tortue !

4 / Réponse B : A l'âge de 7 ou 8 ans.

Un enfant devra attendre d'avoir 7 ou 8 ans avant de pouvoir sauter parfaitement à cloche-pied pour jouer à la marelle dans la cour de récré. Un sacré bout de chemin avant l'équilibre parfait !

5 / Réponse C : Rien ne presse, sa voûte plantaire doit d'abord s'habituer à ces nouvelles sensations.

Ces petites chaussures sont ravissantes, mais rien ne presse ! Laissez l'apprenti marcheur effectuer quelques pas pieds nus afin qu'il sente son appui sur le sol. Dès qu'il aura plus d'assurance et sortira dans la rue proposez-lui des chaussures légères à la semelle peu épaisse.

6 / Réponse A : C'est vrai.

Il faut l'encourager, mais attention tout de même à ne pas en faire trop. Face à ses tentatives de premiers pas, on peut féliciter l'enfant, lui sourire, le câliner. Mais les applaudissements, les exclamations un peu trop exagérées pourraient lui faire penser qu'on ne s'intéresse qu'à ses prouesses. Du coup, il recherchera le spectaculaire pour qu'on le remarque, se forcera peut-être à marcher alors qu'il n'est pas tout à fait prêt, s'interdisant par exemple de repasser de temps en temps par le quatre-pattes, moins valorisé par les adultes. En fait, un tout-petit doit sentir que l'on s'intéresse à lui tout simplement parce qu'il est investi dans une activité, pas pour les résultats qu'il obtient.

7 / Réponse B : Il lui faut du temps.

Il lui faut du temps avant de maintenir un cap bien droit. Au début, il a une nette tendance à tracer des lignes courbes et à partir sur le côté. Il ne peut pas à la fois se concentrer sur son équilibre précaire et sur sa trajectoire. Autre caractéristique du marcheur débutant : à chaque pas, il pose son pied entier et bien à plat, contrairement à l'adulte qui attaque systématiquement par le talon. D'où cette démarche à l'allure mécanique et peu déliée ! On ne connaît pas la raison exacte de cette originalité. Toujours est-il qu'on peut constater qu'elle favorise sans doute l'équilibre.

Source : enfant.com

Pourquoi ne plus envoyer les enfants au coin ?

Informations pratiques



Le coin est sans doute la méthode disciplinaire la plus utilisée par les adultes et est souvent recommandée de la bouche même des pédiatres et des experts en développement de l'enfant.

Mais le coin est-il bon pour les enfants ? Est-il efficace ? La réponse des spécialistes du développement de l'enfant (Isabelle Filliozat, Catherine Guéguen) est **négative** si l'on en réfère aux dernières recherches en neurosciences.

Les neurosciences ont montré que les enfants apprennent, grandissent, se sentent en sécurité et s'épanouissent quand ils ressentent une connexion avec les personnes qui s'occupent d'eux, quand ils se sentent compris, soutenus, validés, quand ils ressentent de l'appartenance et de l'importance. La connexion crée un sens de sécurité (affective et physique) et d'ouverture. Les punitions, les leçons de morale, les humiliations ou les reproches vont quant à eux pousser à la fuite, aux jeux de pouvoir ou à la résignation.

Conséquences du coin et de l'isolement :

1 / Sentiment de rejet et d'amour conditionnel

Dans la plupart des cas, la première conséquence de la mise au coin est l'isolement. La mise au coin enseigne aux enfants qu'ils seront forcés à rester seuls quand ils font une erreur ou quand ils connaissent un moment difficile.

L'isolement est souvent vécu comme un rejet, particulièrement chez les plus jeunes.

LA PLUME DU REL

Par ailleurs, le coin communique l'idée aux enfants qu'ils ne sont dignes d'intérêt que quand ils sont tranquilles et sages, que les adultes n'acceptent d'être là avec eux et pour eux que dans ces conditions.

Le problème est que les enfants ont un profond besoin de connexion. Des décennies de recherche sur l'attachement ont démontré que nous avons tous besoin d'être physiquement proches et apaisés par les personnes qui s'occupent de nous, tout spécialement dans nos moments de détresse ? or les adultes ont tendance à envoyer les enfants se calmer dans leur chambre ou sur la « chaise des punis » quand ils perdent le contrôle de leurs émotions, ceci ayant pour résultat que les enfants souffrent seuls en cas de détresse émotionnelle.

2 / Enclenchement des mêmes mécanismes cérébraux que lors de violences physiques

Quand les enfants sont submergés par leurs émotions, ils ont tendance à se comporter de manière inappropriée : leur comportement masque leur besoin initial. L'expression d'un besoin ou d'un sentiment intense débouche alors sur une attitude agressive, irrespectueuse ou encore non coopérative ... mais celle-ci est simplement la preuve que l'enfant n'a pas encore construit ses capacités à s'auto-réguler.

Les comportements inappropriés sont souvent des tentatives de (re) connexion et des demandes de l'enfant vers l'adulte pour que ce dernier l'aide à se calmer. Quand la réponse de l'adulte consiste à isoler l'enfant, son besoin instinctif et physiologique n'est pas comblé.

Il se trouve même que les scanners cérébraux ont révélé que la souffrance relationnelle (celle causée par l'isolement pendant une punition) active les mêmes mécanismes cérébraux que la souffrance physique (celle causée par une fessée ou tout autre forme de violence physique).

3 / Inefficacité disciplinaire et éducative

Mais par-dessus tout, le coin est inefficace dans sa dimension disciplinaire : celle de changer les comportements.

Les adultes pensent peut-être que l'isolement calme les enfants et les fait réfléchir sur leurs comportements. Mais la plupart du temps, le coin et l'isolement suscitent la colère chez les enfants qui se trouvent alors encore plus submergés d'émotions incontrôlables.

Dans ces conditions, ils ne peuvent pas s'auto-réguler, ni penser à ce qu'ils ont fait de mal mais ils vont plutôt ruminer l'idée selon laquelle les adultes sont méchants de les avoir punis.

Quand un enfant ne pense plus qu'aux adultes en qualité de méchants ou d'injustes, il ne peut pas développer ses capacités d'empathie ou de résolution de problèmes non violente. **Avoir recours au coin et à l'isolement prive les enfants d'une occasion de construire des compétences humaines que d'autres types de discipline tendent à privilégier.**

Alors quelles alternatives possibles ? Comment faire ?

Pourquoi ne pas envisager un temps de connexion : s'asseoir avec l'enfant, lui parler doucement et calmement, l'écouter, le réconforter sans nier sa douleur ou sa détresse.

Dédier un peu de temps à l'enfant pour l'aider à se calmer peut lui être extrêmement profitable, surtout si ce temps est mis à profit pour lui enseigner comment se calmer et repenser à son comportement.

Ce type de réflexion ne peut s'accomplir que dans la relation, pas dans l'isolement et c'est d'autant plus vrai avec de jeunes enfants.

Source : apprendreaeducer.fr



Un peu de lecture

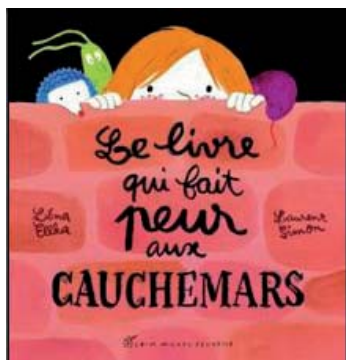


De quelle couleur sont les bisous ? de Rocio Bonilla aux éditions Père fouettard

Minimoni adore peindre !

Elle a déjà peint des fusées, des gorilles, des fleurs, et voilà qu'elle aimerait dessiner un bisou.

Mais... de quelle couleur sont les bisous ?



Le livre qui fait peur aux cauchemars de Léna Ellka aux éditions Albin Michel Jeunesse

Un enfant va se coucher. Il flaire l'air, sent un cauchemar approcher... Vite, il nous interpelle, nous lecteur, et nous invite dans son histoire. Pourquoi ? Pour l'aider à se débarrasser de ce cauchemar. Avec quoi ? Avec le livre que l'on tient entre les mains, rien de plus, rien de moins. Magie de la narration, de l'imagination et de la manipulation, notre livre devient tour à tour un mur derrière lequel se cacher, un haltère à soulever (car oui, le cauchemar est

fort et il faut être bien entraîné pour l'affronter !), un tambour indien à frapper... On joue sur et avec le livre pour faire fuir le cauchemar de cet enfant et, l'air de rien, apprendre à dominer nos propres peurs du soir !



Le livre amoureux de Cédric Ramadier aux éditions Ecole des loisirs

Oh qu'il est mignon ! Le livre est amoureux ! Il rougit ? De qui est-il donc amoureux ? Demandez-le-lui mais va-t-il oser te le dire ?



Y a un loup ! de Matthieu Maudet aux éditions Ecole des loisirs

Assis contre le mur, il y a un loup ! Vite, prévenir les copains : attention au loup ! Tous ensemble, faire le tour pour fuir le loup mais oh là là ! À force de faire le tour, on se retrouve ... face au loup !
Sauve qui peut !

La formation continue, importante dans votre vie professionnelle



Votre Relais vous propose une liste de formation qui pourrait vous intéresser en 2018.

N'hésitez pas à contacter vos animatrices afin d'obtenir plus de renseignements au 03.84.36.60.66 ou par mail :

magali.mansion@payshericourt.fr

Formation continue

CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL (Stage de 16H00 Réf. AMLA2017)

Objectif :

Construite et utiliser un projet d'accueil.

Points clés :

Identifier les intérêts du projet d'accueil (cadre, professionnalisme, ...).

Déterminer les engagements mutuels parents/assistante maternelle.

Définir le contenu du projet d'accueil (description du lieu d'accueil, des activités d'éveil, des lieux fréquentés, ...).

S'OCCUPER D'UN ENFANT ALLAITE (Stage de 16H00 Réf. MIMA2017)

Objectifs :

Connaître les bienfaits de l'allaitement maternel.

Accompagner et soutenir un projet parental.

Points clés :

Connaître la législation sur le droit des mères à poursuivre l'allaitement tout en travaillant.

Découvrir les bases de l'anatomie et de la physiologie.

LA PLUME DU RELAIS

EVEIL MUSICAL « INTERCULTURALITE ET CREATIVITE MUSICALE » (Stage de 16H00 Réf. MICH2017)

Objectifs :

Initier l'enfant aux sons et aux rythmes et lui faire découvrir les musiques du monde.

Utiliser du matériel courant pour créer ses propres instruments.

Points clés :

Acquérir des bases techniques sur les sons et les rythmes.

Utiliser la musique pour éveiller l'enfant à la richesse du monde.

Créer des instruments personnalisés et éducatifs.

Communiquer avec l'enfant par la musique.

Adapter l'éveil musical au handicap de l'enfant.

GERER LES SITUATIONS DIFFICILES (Stage de 16H00 Réf. MIGSD2017)

Objectif :

Faire face aux conflits et à l'agressivité en adoptant une attitude professionnelle.

Points clés :

Adapter son mode de communication en fonction de la situation rencontrée.

Réagir de façon appropriée en cas de situations conflictuelles.

Communiquer et instaurer un dialogue positif en toute circonstance.

Observer et anticiper les éléments déclencheurs d'événements indésirables.

ORGANISER SON ACTIVITE PROFESSIONNELLE AUPRES DE PLUSIEURS EMPLOYEURS (Stage de 16H00 Réf. MIGAP2017)

Objectif :

Organiser et administrer ses activités auprès de plusieurs employeurs.

Points clés :

Créer son planning en utilisant les outils informatiques.

Optimiser son temps de travail.

Travailler sur son projet de développement d'activité et son réseau professionnel.



Petites infos

Hausse du pouvoir d'achat (site pajemploi.fr)

A compter des déclarations effectuées pour les salaires versés et déclarés pour la période d'emploi de janvier 2018, les cotisations salariales évoluent :

- La cotisation salariale d'assurance maladie, dont le taux est de 0.75%, est supprimée,
- La cotisation salariale d'assurance chômage est réduite. Le taux est de 0.95% au lieu de 2.40%.



L'indemnisation maladie IRCM désormais automatique

Une bonne nouvelle pour les parents et les assistantes maternelles : il n'y a plus qu'une démarche à faire en cas de maladie de l'assistante maternelle pour que soit versé l'indemnisation complémentaire de l'IRCEM.

Il suffit simplement de transmettre les papiers d'arrêt maladie, de plus de trois jours, à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

La CPAM se charge de transmettre directement l'information à l'IRCEM, qui indemnise l'assistante maternelle.

Cela simplifie les démarches et permet même aux assistantes maternelles qui ne connaissent pas ce versement, ou oublieraient d'en faire la demande, de la percevoir.

Pour toute information : 0980.980.980 du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00.



Liste des liens utiles

Cet article récapitule l'ensemble des sites internet ou numéros de téléphone utiles sur lesquels trouver des informations générales en lien avec la relation contractuelle, en parallèle des informations fournies par votre RPAM.

www.mon-enfant.fr

www.caf.fr (0.810.25.70.10) ou www.msa.fr (03.84.96.31.00)

www.pajemploi.urssaf.fr (0.820.00.72.53)

- Informations pour l'employeur,
- Informations pour l'assistante maternelle,
- Informations pour la garde à domicile,
- Espace pour déclarer les salaires (vers « mon compte employeur »),
- Simulateurs et actualités.

Autres sites ou numéros de téléphone utiles :

www.net-particulier.fr : Le portail officiel du particulier employeur et du salarié.

www.fepem.fr : Fédération des Particuliers EMPloyeurs ou par téléphone au 03.81.50.07.12 (numéro régional) ou au 0825 07 64 64.

www.assistante-maternelle.org : SPAMAF/Syndicat professionnel des assistants maternels et familiaux.

www.cesu.urssaf.fr : Centre national du chèque emploi service.

www.haute-saone.fr/web/guest/pmi : Accueil du site internet de la Protection Maternelle et Infantile ou par téléphone : 03.84.95.79.00 à Vesoul ou 03.84.95.73.00 à Héricourt.

www.service-public.fr : site officiel de l'administration française ou par téléphone au 3939.

Directe de Bourgogne –Franche-Comté :

Unité Départementale du 70 : 03.63.01.73.40

Unité Départementale du 25 : 03.63.01.71.80

Les horaires d'accueil de votre Relais sont les suivants :

Nous vous accueillons au secrétariat :

Lundi = 13H30 -16H00

Mardi = 11H00 – 12H30 / 13H30 – 16H00

Jeudi = 13H30 – 16H00

Vendredi = 11H00 – 12H30 / 13H30 – 16H00

Nous vous accueillons sur RDV :

Mardi = 13H30 – 18H00

Jeudi = 13H30 – 17H00

Samedi = 8H00 – 12H00

